

#DÉCLARATION LIMINAIRE

FORMATION SPÉCIALISÉE

MINISTÉRIELLE du 16 décembre 2025

La **CGT Finances** souhaite ouvrir cette séance en réaffirmant son inquiétude face à la dégradation continue des conditions de travail dans l'ensemble des structures du ministère. Les réorganisations successives, les suppressions de postes et la montée en charge des dispositifs numériques imposés sans concertation et sans sollicitation des acteurs de prévention – et notamment des ergonomes – ont des conséquences directes sur la santé et la sécurité des agent.es.

Partout, les signaux d'alerte se multiplient : augmentation des arrêts maladie liés à la surcharge de travail, montée du mal-être professionnel, tensions dans les collectifs de travail et sentiment d'isolement renforcé chez les agent.es en télétravail, sans compter la recrudescence d'actes suicidaires.

Nous, représentant.es des personnels, recevons chaque semaine des témoignages d'agent.es épuisé.es, souvent en détresse, parfois désespéré.es.

Nous tenons ici à insister sur le caractère délétère de la décision que le ministère a prise en toute opacité de confier la PSC des agent.es à des entreprises fragiles voire incompétentes pour des raisons, au mieux, purement idéologiques. Avez-vous pris la mesure de l'émoi, des inquiétudes, du temps passé à comparer, s'interroger, arbitrer ? Au-delà du pillage d'argent public, c'est un pillage des ressources cognitives des agent.es que vous avez organisé et dont vous devrez porter la responsabilité.

Les personnels sont de plus en plus nombreux à exprimer épuisement, perte de sens, stress permanent, tensions hiérarchiques et crainte de l'erreur. Les arrêts pour motif de souffrance au travail se multiplient, les situations de désinsertion professionnelle augmentent, et les dispositifs de prévention restent très insuffisants, voire inexistantes dans certains services.

La **CGT Finances** refuse que ces situations soient banalisées ou renvoyées à des fragilités individuelles, alors qu'il s'agit de problèmes d'organisation du travail et de management, de formation et de qualité des outils mis à disposition, mais avant tout d'effectifs.

La **CGT Finances** tient à souligner **la réalité brutale** que vivent aujourd'hui les agent.es **de la DGFiP** en particulier : une vague inédite de suicides et de tentatives de suicide frappe cette administration, constituant une véritable crise humaine et sociale. Selon des chiffres relayés publiquement, **19 collègues se sont donné la mort et 18 tentatives de suicides** sont recensées (chiffre inférieur à la réalité du fait de non-déclaration systématique) **depuis le début de l'année 2025**, soit davantage que sur l'ensemble de l'année 2024, et plusieurs actes désespérés sont directement survenus en lien avec le travail.

Ces drames ne sont ni des faits isolés, ni de simples trajectoires individuelles : ils s'inscrivent dans un contexte de restructurations continues, de suppressions massives de postes – plusieurs dizaines de milliers depuis la fin des années 2000 –, d'alourdissement constant de la charge de travail, d'objectifs inatteignables et de perte de sens du service public fiscal, comptable et financier.

La **CGT Finances** dénonce avec force toute tentative d'exonérer la responsabilité de l'employeur en attribuant ces actes uniquement à la « vie personnelle » des agent.es, alors que l'organisation du travail et les choix de gestion ont une place centrale dans la genèse des risques psychosociaux. Ceux-ci ne sont pas une abstraction : ils s'ancrent dans le quotidien des services.

La **CGT Finances** exige que le ministère prenne la mesure de cette situation en adoptant un plan de prévention spécifique incluant :

- > un diagnostic actualisé des risques psychosociaux dans chaque direction ;
- > des campagnes d'information et de sensibilisation sur les droits des agent.es en matière de santé au travail ;
- > un renforcement immédiat des services de médecine de prévention, souvent en sous-effectifs criants, afin que ceux-ci puissent davantage agir sur le terrain par des visites des services ;
- > la restitution systématique et immédiate aux représentant.es du personnel des rapports d'accidents de service et d'enquêtes internes. Pour la DGDDI, cela passe par l'association des FSS aux travaux des observatoires régionaux de sécurité ;
- > la mise en place de mesures organisationnelles adaptées par structures et unités de travail avec consultation et en accord avec les personnels et leurs représentant.es ;
- > l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement à hauteur des besoins.

De plus, la réorganisation des espaces de travail dans le cadre des projets immobiliers (Open space, Flex office, mutualisation des sites) crée de nouvelles contraintes : hausse du bruit, perte de repères collectifs, déplacements accrus, et difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Ces transformations ne peuvent se faire sans un véritable **dialogue social**, ni sans évaluation de leur impact sur la santé.

La **CGT Finances** alerte également sur la précarité croissante des contractuel.les et des vacataires, dont les conditions d'emploi et l'accès à la prévention restent insuffisamment garantis. Nous demandons qu'ils et elles bénéficient pleinement de la protection prévue pour tous les agent.es du ministère.

Enfin, nous rappelons que la santé au travail n'est pas une variable d'ajustement, mais une obligation légale et morale de l'employeur public. Prévenir, c'est protéger l'humain et garantir la continuité du service public.

Aussi longtemps que vous n'aurez pas pris la mesure du désastre que les trente dernières années de maltraitance institutionnelle ont provoqué en y mettant un terme et en posant les actes nécessaires pour y remédier, la CGT Finances continuera à revendiquer un plan d'urgence pour les moyens humains, l'arrêt des restructurations destructrices et la mise en œuvre de politiques publiques respectueuses des agent.es et de leurs missions effectuées au bénéfice de la collectivité nationale.